

281

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

**UNITE DE COORDINATION ET DE SUIVI
DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE**

**Analyse du dispositif de suivi-évaluation de la
politique économique et sociale**

PROPOSITION TECHNIQUE

Août 2013

Babacar MBOUP

Seynabou Diouf NIASSE

Consultants

Table des matières

1	Compréhension des termes de référence et attentes déduites	3
1.1	Contexte	3
1.2	Objectifs	3
1.3	Opérations déduites des termes de référence (TDR).....	4
1.4	Livrables	4
2	Méthodologie	4
2.1	Techniques.....	5
2.1.1	La recherche documentaire.....	5
2.1.2	Les entretiens et les visites de terrain.....	6
2.1.3	Etude de cas	Erreur ! Signet non défini.
2.2	Analyse.....	Erreur ! Signet non défini.
2.3	Démarches	7
3	Mise en œuvre.....	9
	Questionnaire sur le suivi-évaluation des politiques publiques au Sénégal.....	13

1 Compréhension des termes de référence et attentes déduites

1.1 Contexte

Le Sénégal a adopté une nouvelle Stratégie nationale de Développement économique et social (SNDES 2013-2017), qui se veut un instrument de mise en œuvre optimale des politiques publiques visant à faciliter l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et à poser les jalons d'une émergence économique durable.

La SNDES définit les orientations stratégiques de la politique du Gouvernement qui compte s'attaquer aux véritables priorités de développement, tout en s'engageant à conférer plus de pertinence, d'efficacité et d'efficience aux interventions. L'opérationnalisation de la SNDES est articulée à un dispositif institutionnel de suivi-évaluation, mis en place pour permettre aux acteurs de suivre, d'analyser les résultats obtenus et de formuler des recommandations pour une réussite assurée de la politique économique et sociale.

Ce dispositif de suivi-évaluation de la SNDES a capitalisé les expériences acquises depuis le DSRP1 et devra constituer un levier de changement pour une promotion de la culture de l'évaluation de l'action publique.

En perspective de l'amélioration du mécanisme de suivi de la SNDES, le Ministère de l'Economie et des Finances, à travers l'Unité de Coordination et de suivi de la politique économique (UCSPE) et en collaboration avec la GIZ, a jugé opportun de mener une étude sur la méthodologie d'évaluation de la politique économique et sociale. Les exercices de revues annuelles du DSRP, du DPES, comme les revues sectorielles, serviront de cadre de référence pour cette évaluation qui intègre l'analyse de la qualité de la participation des acteurs impliqués dans le processus.

1.2 Objectifs

Les objectifs de la présente mission sont déterminés par la nécessité d'améliorer le dispositif de suivi-évaluation de la SNDES, en s'inspirant des principes de la Gestion axée sur les Résultats. Il s'agira ainsi:

1. d'analyser le dispositif de suivi-évaluation stabilisé à la lumière des enjeux et défis actuels de la SNDES (cf. annexe1) ;
2. de décliner, à partir des orientations du Conseil présidentiel, une « nouvelle version » des revues annuelles conjointes de la SNDES pour qu'elles soient en mesure de pouvoir influencer, entre autres, les politiques publiques en termes de reformulation, d'allocation budgétaire et de tenues de revues sectorielles.
3. de proposer de nouvelles approches à même d'assurer une mise en œuvre effective des recommandations et directives issues des différentes instances du dispositif de suivi-évaluation de la SNDES.

1.3 Opérations déduites des termes de référence (TDR)

Le mandat assigné à la mission sera réalisé à travers une série d'activités qui consistent à :

1. analyser le dispositif institutionnel de suivi-évaluation proposé pour la SNDES ;
2. amender les missions et les rôles des organes de pilotage et des composantes du système d'information ;
3. évaluer le niveau d'appropriation et la participation des parties prenantes aux revues de la politique économique et sociale ;
4. identifier les départements ministériels qui ont institutionnalisé les revues sectorielles ;
5. évaluer les capacités des ministères techniques sectoriels à assurer un bon suivi-évaluation de leurs politiques ;
6. formuler des indications pour meilleure implémentation de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) dans la mise en œuvre des politiques publiques ;
7. évaluer les besoins en renforcement de capacités des acteurs pour leur permettre d'assumer pleinement leurs rôles et responsabilités dans le dispositif de suivi-évaluation de la SNDES ;
8. proposer une nouvelle approche opérationnelle de tenue des Revues qui garantirait une prise en charge effective des recommandations qui en seraient issues.

1.4 Livrables

Des échanges seront constamment faits avec différentes catégories d'acteurs (sectoriels, société civile, secteur privé, élus locaux, PTF, Universitaires...) et les conclusions partielles, après consolidation, feront office dans un premier temps de pré rapport qui évoluera vers un rapport définitif à la suite de l'intégration des observations faites par la partie assurant la maîtrise d'ouvrage. De manière explicite, le rapport comportera :

- une note technique présentant la méthodologie à utiliser dans la conduite de l'étude ainsi que les outils élaborés pour la collecte des données ;
- un rapport d'évaluation des performances, incluant des indications pour l'amélioration du dispositif de suivi évaluation (y compris par le renforcement des capacités) ainsi que la méthodologie proposée pour la conduite des exercices futurs de revues.

2 Méthodologie

Pour donner corps aux objectifs de la mission, il sera fait recours à un éclectisme méthodologique qui intègre la recherche documentaire, les entretiens et interviews, les focus groupes et des études de cas.

Notre approche méthodologique repose sur la problématique globale du suivi-évaluation de la mise en œuvre de la Politique économique et sociale du Sénégal. Elle intègre les trois aspects

(descriptif, analytique et prospectif) pour mieux cerner la tenue des Revues, en évaluer la pertinence et l'efficacité et dégager des pistes de réformes qui les améliorent.

Pour le recueil de données, nous accorderons une place importante aux perceptions, vécus et attentes des acteurs, pour pouvoir générer des réformes susceptibles d'améliorer les pratiques en cours, dans un processus qui implique les principales parties prenantes. Notre approche aura les caractéristiques suivantes :

- **empirique** : au-delà des opinions et des intentions, elle va à la quête des « preuves » ;
- **prospective** : elle ne se contente pas des constats et autres diagnostics mais se tourne vers les mutations, les réformes et les changements à opérer ;
- **et participative** : elle vise une responsabilisation effective des acteurs et les amène à prendre des engagements dans les processus à venir.

Par exemple, autant nous analyserons le niveau d'implication d'un Acteur dans une revue sectorielle et à la revue globale sur la politique économique et sociale, autant nous évaluerons ses capacités d'appropriation de la GAR au niveau de sa structure.

L'autre caractéristique forte de notre approche est d'aborder le processus de tenue des Revues sectorielles et des revues annuelles conjointes de la politique économique et sociale, dans une perspective temporelle pour en évaluer la pertinence et l'efficacité. Il s'agira ainsi d'identifier les changements d'ordre stratégique et institutionnel à opérer pour améliorer l'apprentissage et mieux articuler la tenue des Revues annuelles avec les autres éléments du dispositif de Suivi-Evaluation.

Avec de telles caractéristiques, l'approche méthodologique sera assez féconde pour:

- restituer le processus dans son effectivité ;
- appréhender des dimensions nouvelles dites émergentes, informelles (absentes des rapports officiels) et qui sont à l'œuvre dans le processus aussi bien au niveau interne qu'externe ;
- établir la relation entre le « format » des Revues, leur mode d'animation et les résultats observés ou perçus par les acteurs ;
- réfléchir sur la méthodologie d'organisation des Revues pour en déterminer l'efficacité, la fécondité et le caractère inclusif.

2.1 Techniques

La méthode utilisée combine à la fois la recherche documentaire, les entretiens et les études de cas.

2.1.1 La recherche documentaire

Les ressources documentaires seront les principales pourvoyeuses d'informations pour reconstituer le processus de la tenue des revues sectorielles et des revues annuelles conjointes

depuis le DSRP1, mettre en exergue les dispositifs mis en place et identifier les instruments et outils mobilisés. Ainsi seront consultés entre autres:

- les feuilles de routes
- les rapports de synthèse des revues
- les recommandations
- les commentaires des différents partenaires
- les coupures de presse

Conformément à notre approche, tout entretien ou visite de terrain dans une structure ou institution sera l'occasion de faire une collecte documentaire (études, recherches, rapports) surtout relativement aux dispositifs de suivi-évaluation, aux tableaux de bord des indicateurs et à la mise en œuvre de la GAR. Les contributions aux revues seront également recherchées.

2.1.2 Les entretiens et les visites de terrain

Les **entretiens** ont pour fonction principale de recueillir les représentations de certains acteurs clés qui sont des parties prenantes du processus de la tenue des revues sectorielles, régionales et globale sur la politique économique et sociale. Ces sources d'informations qualitatives vont surtout permettre de prendre connaissance des « non-dits » par rapport aux versions officielles et qui ont de l'influence dans le processus en ce qu'ils déterminent des attitudes et des comportements. Elles doivent permettre d'établir le jeu des acteurs pour comprendre les modes d'appropriation des valeurs de référence originelles et les mutations que l'on fait opérer à celles-ci durant le processus et qui sont perçues par certains, comme des « déviations » et par d'autres, comme des « innovations ».

Les **visites de terrains** seront des compléments aux entretiens et vont surtout permettre de saisir les dimensions institutionnelles et d'observer certaines pratiques de gestion, si l'occasion se présente. Les informations tirées ici vont surtout servir dans l'analyse quand il s'agira de trouver des éléments explicatifs.

En plus du recueil de données, la dimension qualitative de cette technique a également une vertu diagnostique en ce qu'elle permet de comprendre pourquoi une certaine tradition a persisté dans la tenue des revues et de dégager les pistes pour rendre effectives de nouvelles pratiques en conformité avec les exigences actuelles de la mise en œuvre de la politique économique et sociale. Ainsi, il sera possible de promouvoir des procédures de construction active permettant aux différentes parties prenantes de s'engager facilement à opérer les changements escomptés. En gros, il s'agit, d'ores et déjà, de préparer les conditions d'une transmutation de ces « informateurs clés » en acteurs et groupes stratégiques porteurs de la dynamique de redéploiement du nouveau dispositif à mettre en place.

Plusieurs instruments vont être déployés : le guide d'entretien, le questionnaire, la consultation électronique, la veille médiatique etc.

Il y aura deux niveaux d'intervention :

2.1.2.1 Le niveau central

Seront ciblés :

➤ Au niveau politique :

- Le dispositif du Conseil présidentiel d'évaluation près la Présidence
- Le dispositif du Conseil national de suivi et d'orientation près la Primature
- La commission parlementaire de suivi près l'Assemblée nationale
- le Conseil économique, social et environnemental...

➤ au niveau opérationnel :

- la Coordination de l'UCSPE
- les autres services du MEF (DCEF, DB, DI, DPEE, ANSD)
- les sectoriels des ministères techniques
- les Partenaires Techniques et Financiers (PTFs)
- le secteur privé
- la société civile
- la diaspora
- les acteurs de la presse
- les collectivités locales (organisations faîtières)
- les experts, scientifiques et chercheurs
- les citoyens

Pour mieux apprécier l'effectivité de l'appropriation de la GAR, un focus sera fait sur cinq secteurs : le MEF, l'éducation, la santé, la protection sociale et l'eau.

2.1.2.2 Le niveau régional

Les membres des comités régionaux seront regroupés en atelier pour une analyse des contraintes du dispositif et des mécanismes de suivi-évaluation des politiques publiques au niveau régional. Cet atelier mettra en exergue les points forts et les points faibles, ainsi que la formulation de propositions d'amélioration du dispositif.

2.2 Démarches

Pour la mise en œuvre de la mission, des démarches sont préconisées pour donner corps à nos options méthodologiques et produire des résultats :

2.2.1. Atelier de lancement du processus

Il s'effectuera par la tenue d'un atelier regroupant toutes les parties prenantes du processus. Il s'agira entre autres :

- de partager les objectifs et la méthodologie de la mission à partir d'une note d'orientation
- d'échanger sur le dispositif de suivi-évaluation à partir du modèle stabilisé par l'UCSPE
- de préconiser des esquisses de solutions à des défis sur lesquels un consensus s'est bâti.

2.2.2. La mise en ligne d'un questionnaire

Un questionnaire sera mis en ligne pour pouvoir toucher le maximum de répondants parmi lesquels les parties prenantes au processus de suivi-évaluation des politiques publiques et autres personnes « anonymes ». (**Annexes 2**)

2.3.6. Les entretiens individuels ciblés

Nos investigations porteront sur :

- le jeu des acteurs dans le suivi-évaluation des politiques publiques ;
- la qualité de la représentation interne (par rapport aux membres) et externe des acteurs dans les secteurs de référence ;
- le dispositif et les mécanismes internes de participation au système global de suivi-évaluation ainsi que la capacité d'influence, de réinvestissement des résultats et de mise en œuvre des recommandations ;
- le potentiel de fonctionnement ;
- l'existence de dispositif interne de suivi-évaluation et l'effectivité de la GAR.
- la diffusion et le partage de l'information ;

2.3.7. L'analyse du fonctionnement du dispositif régional

Notre préoccupation va porter sur:

- la vision locale, avec son processus de construction et les supports qui la matérialisent ;
- le dispositif local de mise en œuvre et de suivi-évaluation des actions prioritaires de la SNDES (tableau de bord des indicateurs, cadre de cohérence...) ;
- le processus d'élaboration du rapport régional annuel ;
- les modalités de participation aux revues annuelles ;
- les mécanismes de réinvestissement des leçons tirées des évaluations et de mise en œuvre des recommandations.

2.3.8. Les questions de cohérence dans le dispositif et de coordination par l'UCSPE

Le dispositif de suivi-évaluation de la mise œuvre de la SNDES est complexe dans ses différentes réalités entre acteurs, entre secteurs, entre niveaux de responsabilité, entre niveaux d'administration territoriale etc. Il est ainsi marqué par une pluralité d'initiatives, de systèmes, de référentiels face auxquels se pose une nécessaire harmonisation entre les parties prenantes et une coordination par le pôle d'animation.

C'est un aspect de l'efficacité que de bien gérer les multiples interfaces qui meublent le dispositif. Nous allons ainsi identifier les structures (et acteurs influents) du dispositif et procéder à la description des processus dans deux directions:

- le mode de production des documents, contributions et autres services à livrer ;
- les modalités de coopération, d'engagement et de prise de responsabilité dans le cadre de la chaîne du dispositif global de suivi-évaluation ;

Pour l'UCSPE, une analyse institutionnelle nous permettra de dégager si sa structuration et son mode de fonctionnement lui confèrent suffisamment de performances pour s'acquitter convenablement de ses missions stratégiques dans le dispositif de suivi-évaluation de la SNDES.

Des fiches seront progressivement conçues pour mettre en perspective les informations dans le sens de dégager les engagements des parties prenantes par rapport aux enjeux, défis et priorités liés à l'amélioration du dispositif de suivi-évaluation et à la bonne tenue des revues annuelles conjointes.

2.3.9. La validation des résultats de la mission

Nous pensons qu'il ne s'agira pas d'un simple exercice littéraire qui doit soumettre au toilettage la production des consultants pour accoucher d'un document consensuel et qui ne donnerait aucune garantie d'être opérant. Voilà pourquoi nous pensons que le concept d'une telle rencontre doit certes reposer sur la fiabilité et la véracité des résultats de la mission mais surtout être tourné vers une appropriation et un engagement à opérer les ruptures et les transformations qui incombent à chaque partie prenante.

Fortes des enseignements tirés de l'étude, chaque instance sera amenée à se projeter dans l'avenir immédiat en tenant compte de son vécu et de son déploiement institutionnel, pour dégager des éléments d'amélioration du dispositif et en proposant les « meilleures modalités » de sa participation.

3 Mise en œuvre

L'intervention sera étalée sur une période de (09) semaines et nécessitera une mobilisation maximum de quarante cinq (45) jours des consultants.

Activités	Durée (jours)
Rencontre avec le commanditaire pour préciser les attentes	1
Revue documentaire	4
Elaboration de la note technique et des outils de collecte	4
Atelier de partage de la note technique et des outils de collecte	1
Préparation de la collecte des données	2
Collecte des données auprès des acteurs du niveau central	10
Collecte des données auprès des acteurs régionaux	02
Analyse et traitement des données	06
Rédaction du rapport provisoire	8
Atelier de partage des résultats et de validation de l'étude	2
Rédaction du rapport final	5
TOTAL	45

Dispositif de suivi et d'évaluation de la Stratégie

Le dispositif de suivi et d'évaluation de la SNDES permet aux acteurs de suivre et d'analyser les résultats obtenus, tout au long de la mise en œuvre de la Stratégie. Il fournit l'opportunité d'explicitier, au fur et à mesure, les objectifs de la Stratégie, de s'assurer qu'ils demeurent réalistes et vérifiables. Il a la possibilité de les réajuster en cours d'exécution, si toutefois l'évolution des indicateurs n'est pas conforme aux prévisions.

Le dispositif institutionnel présente deux niveaux de pilotage:

1. Le niveau politique :

- Un *Conseil Présidentiel* d'évaluation se réunit une fois tous les deux ans et est chargé d'évaluer et de décider des éventuelles orientations de la Stratégie sur la base des résultats majeurs observés (à mi-parcours notamment) et des enjeux internationaux ;
- un *Conseil national de suivi et d'orientation* présidé par le Premier Ministre est composé des membres du Gouvernement, des représentants des partenaires techniques et financiers, de la société civile, du secteur privé, du parlement et des collectivités locales. Il se réunit tous les six (6) mois pour évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre de la stratégie et donner les directives nécessaires à la bonne exécution de la politique économique et sociale. A cet effet, il est chargé de la **tenue périodique d'une revue annuelle conjointe de la Stratégie** ;
- une *Commission parlementaire de suivi* : cette commission permet aux parlementaires de suivre la mise en œuvre de la Stratégie nationale. Elle se réunit une fois par an. Son président est désigné par l'Assemblée nationale ;

Le Ministre de l'Economie et des Finances présente un rapport aux réunions de ces différents organes.

2. Le niveau opérationnel : il y a deux volets que sont la coordination de l'exécution des politiques sectorielles et le pilotage de la stratégie dans chaque région. Ainsi, nous avons :

- des *Comités ministériels de suivi-évaluation* : les ministères constituent des relais importants pour la mise en œuvre de la Stratégie en assurant la tutelle opérationnelle de la réalisation des actions prioritaires. Présidé par le Ministre en charge du secteur concerné, le comité sectoriel est chargé du suivi de **la mise en œuvre des priorités sectorielles** déclinées et de la réalisation des revues sectorielles sur l'état d'avancement de la politique sectorielle inscrite dans la SNDES. Le comité se réunit au moins une fois par trimestre. Le secrétariat technique de ce comité est assuré par les cellules d'étude, de planification et de suivi ; Les Comités sectoriels participent à l'organisation des *revues sectorielles* qui devront servir d'input à la revue annuelle globale de la politique économique et sociale.
- des *Comités régionaux de suivi-évaluation* : le Gouverneur de région préside ce comité tandis que l'Agence Régionale de Développement (ARD) assure le secrétariat technique. Il regroupe l'ensemble des catégories d'acteurs intervenant dans la région. Chaque comité régional se réunit au besoin une fois par trimestre pour établir l'état d'avancement de la mise en œuvre de la stratégie conformément à la vision locale. Pour les besoins de la revue annuelle de la politique économique et sociale, chaque comité régional prépare un rapport annuel sur l'état d'avancement de la Stratégie au niveau de la région couverte et fait des recommandations pour accélérer le processus de mise en œuvre des actions

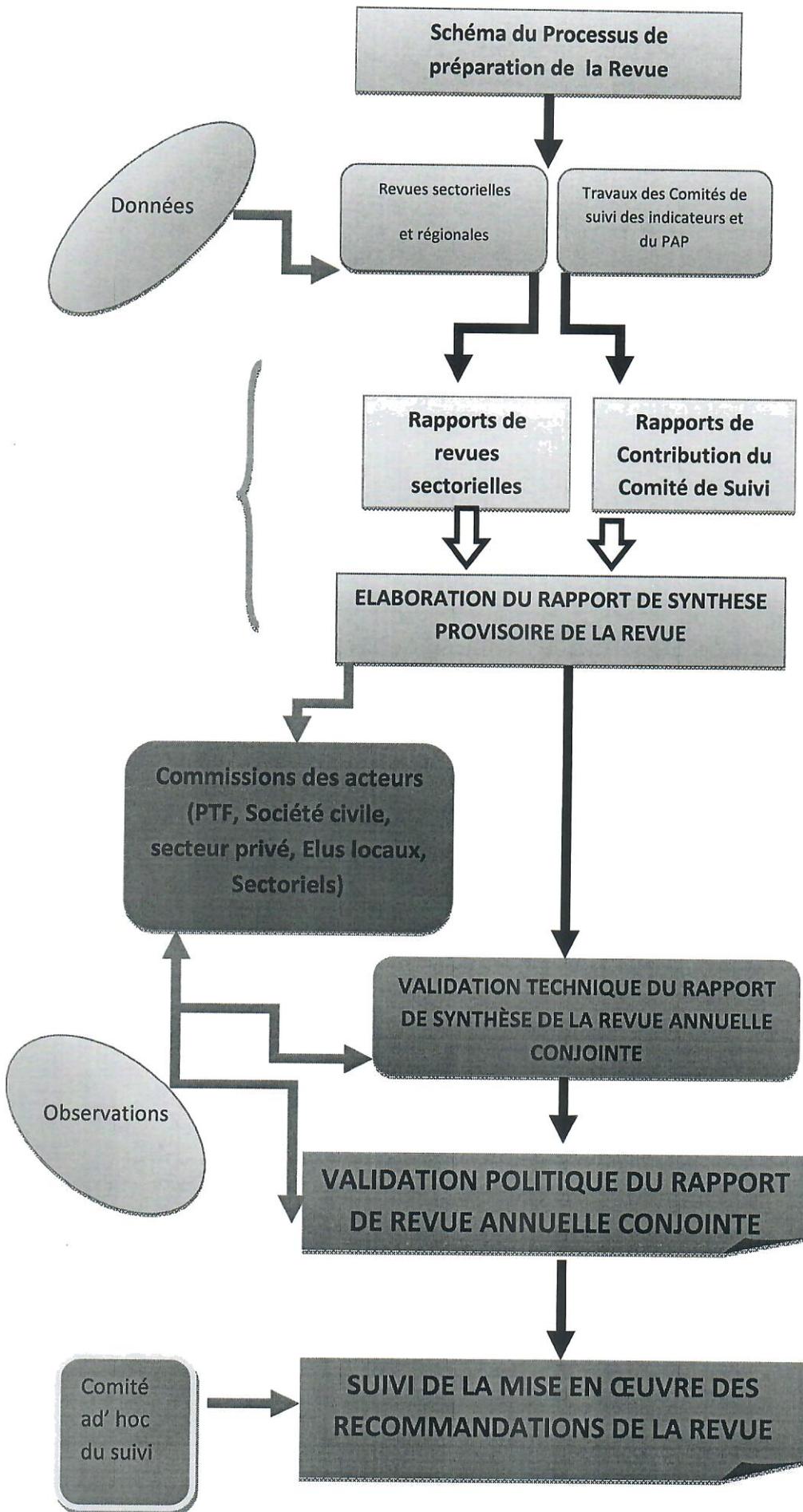
prioritaires, au niveau régional.

- Les *Commissions d'acteurs* (Partenaires Techniques et Financiers, Organisations de la Société civile, du secteur privé, les élus locaux et les sectoriels). Ces différentes commissions se réunissent au besoin pour amender les résultats des rapports provisoires de synthèse et pour valider le rapport final de la revue de la politique économique et sociale.
- Un *Secrétariat technique*, assuré par l'UCSPE, sera chargé de l'animation et la coordination du dispositif global de suivi-évaluation de la SNDES. Il assure la bonne exécution des différentes activités du processus et constitue le secrétariat du Conseil national de suivi et d'orientation. Il veillera également à la bonne coordination des interventions des acteurs dans la mise en œuvre de la Stratégie et préparera le rapport devant contribuer à la revue annuelle conjointe.

Par ailleurs, le dispositif institutionnel de Suivi-évaluation de la SNDES comprend un *système d'information* intégrant le système statistique national qui constitue la principale source de données pour la consolidation du processus de décisions tant au niveau politique, économique que social.

Le système d'information sera animé par deux comités techniques :

- *un Comité de suivi des indicateurs* est créé au sein du Comité Technique des Programmes Statistiques (CTPS) », placé sous l'autorité de l'ANSD qui en définit la composition et le fonctionnement. Il est chargé d'établir la méthodologie des indicateurs de suivi et leur cible/objectif pour la période 2013-2017. Ce comité veillera à la mise à jour régulière des indicateurs de suivi, en appui à tous les organes institutionnels de pilotage de la Stratégie, conformément à leur calendrier. Il propose les mécanismes de réalisation des enquêtes prioritaires pour la mise à jour des indicateurs, notamment ceux de la liste restreinte. Sur la base des contributions sectorielles, le Comité de suivi des indicateurs élabore un rapport dressant le bilan des réalisations sectorielles tout en analysant les performances sur la base de l'évolution des indicateurs.
- *un Comité de suivi du Plan d'Actions Prioritaires*, formé entre autres par l'UCSPE, la DGF, la DGCPT, la DPEE, la SCA, l'APIX et la DCEF qui en assure la présidence, sera chargé de l'évaluation annuelle du *Plan d'Actions Prioritaires (PAP)*. Ledit comité veillera à améliorer la visibilité du suivi du financement des actions prioritaires et s'assurera de la remontée de l'information lors des rencontres trimestrielles du conseil national. Aussi, surveillera-t-il la concordance dans la programmation et l'exécution entre, d'une part, le CDMT et les CDSMT et, d'autre part, le PAP. Il garantira la cohérence entre le PAP et la programmation du PTIP. Il devra s'assurer de la réalité de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR), notamment en analysant le budget exécuté et les résultats atteints et mettre à jour le cadrage macroéconomique. Le Comité de suivi du Plan d'Actions Prioritaires élabore un rapport de contribution faisant état des résultats obtenus dans la programmation et l'exécution du budget national articulé au Programme d'Actions Prioritaires (PAP) de la SNDES.



Questionnaire sur le suivi-évaluation des politiques publiques au Sénégal

Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement Economique et Sociale (SNDES 2013-2017), il est envisagé une enquête auprès de parties prenantes (acteurs étatiques, non étatiques, partenaires techniques et financiers et autres personnes ressources) sur le dispositif d'évaluation des politiques publiques, en général et particulièrement, sur la méthodologie d'organisation des revues annuelles de la politique économique et sociale. Cette consultation vise à dresser l'état des lieux de la participation et à promouvoir une approche stratégique axée sur les résultats. Les résultats de cette enquête seront mis à profit pour une amélioration du dispositif institutionnel de suivi-évaluation de la SNDES telle que fortement recommandée par le Conseil Présidentiel du 1^{er} août 2013 portant sur le suivi de la Politique économique et sociale.

1. Structure ou catégorie d'acteurs

- Etatique
- Acteur de la société civile
- Acteur du secteur privé
- Partenaire technique et financier
- Elu local
- Autre

2. Etes-vous informés sur les activités de Suivi-Evaluation des politiques publiques mises en œuvre au Sénégal.

- Oui
- Non

Si oui, par quel canal ?

3. Pouvez-vous dire si de telles activités sont pertinentes ou pas ?

- Oui
- Non

Pourquoi ?

4. Selon vous, la tenue des revues a-t-elle permis d'apporter plus d'efficacité dans la mise en œuvre des politiques publiques ?

- Oui
- Non

Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?

5. Selon vous quelle est la fonction réelle qu'aurait, pour les décideurs, la tenue des revues?

6. Quels bénéfices les populations pourraient-elles tirer de la tenue de ces revues ?

7. Pensez-vous que la catégorie d'acteurs à laquelle vous vous identifiez est assez impliquée dans les processus de revues ?

- Oui
- Non

8. Quel rôle aurez-vous voulu jouer dans le dispositif de SE et/ou dans la tenue des revues ?

9. Quelles modalités dans le dispositif et/ ou dans la tenue des revues vous auraient permis de bien jouer ce rôle ?

10. Avez-vous le sentiment que les mécanismes actuels de suivi-évaluation permettent au citoyen d'exercer un contrôle sur les politiques publiques ?

- Oui
- Non

Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?

11. Êtes-vous informé sur le nouveau dispositif institutionnel de Suiviévaluation qui a été proposé pour la SNDES?

12. Que pensez-vous de ce dispositif proposé?

13. Quelles appréciations avez-vous du rôle des acteurs (Sectoriels de l'Administration, société civile, Secteur privé, Partenaires Techniques et Financiers, etc...) impliqués dans le suivi de la mise en œuvre de la SNDES?

14. Souhaiteriez-vous voir apportés des changements au dispositif de préparation de la revue annuelle de la politique économique et sociale? Oui non

15. Si oui, lesquels?

16. Pensez-vous que le dispositif actuel soumet toutes les parties prenantes (Etat, acteurs non étatiques, PTFs, secteur privé, élus...) à l'obligation de rendre compte publiquement de leurs engagements ?

- Oui
- Non

17. Si non, lesquels échapperaient à la redevabilité mutuelle?

18. Quelles mesures fortes pourraient permettre d'asseoir définitivement la culture du Suivi-Evaluation dans la mise en œuvre des politiques publiques ?

19. Quels sont les principaux obstacles à surmonter ?

20. Quelles mesures suggérez-vous pour que les résultats des évaluations puissent-influer sur l'élaboration du budget ?

21. Pensez-vous qu'il est opportun de mettre en place un cadre de partenariat pour assurer une efficacité et une viabilité institutionnelle au dispositif de Suivi-Evaluation de la SNDES ?

